

## FICHE TECHNIQUE N°4 – FESTIVAL DE THÉÂTRE

<b>PERIODICITÉ</b>	Bisannuelle (en alternance avec le Festival des Musiques)
<b>PÉRIODE</b>	Automne de préférence
<b>DURÉE</b>	3 jours
<b>ORGANISATEUR</b>	Association locale
<b>LIEU</b>	Dans la région de l'association organisatrice
<b>ANNONCE ET GESTION DES INSCRIPTIONS</b>	Secteur culturel de l'ATSCAF Fédérale Confirmation d'inscription et envoi de renseignements sur l'hébergement, l'arrivée ... par l'ATSCAF locale organisatrice
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	12 à 13 troupes soit environ 120 personnes
<b>HÉBERGEMENT ET REPAS</b>	Proposés par l'organisateur, à la charge financière des participants, ils doivent être organisés sur un même lieu
<b>SALLES</b>	1 salle de théâtre <b>avec régisseur</b> non loin du lieu de l'hébergement et des repas
<b>SUBVENTION MAXIMALE ALLOUÉE</b>	<b>14.000 € en 2014</b> Versé par la fédération en 3 fois - <b>2 fois 1 tiers avant la manifestation, le solde à réception des factures de clôture.</b> (possibilité d'acompte avant la manifestation.)  Avant la manifestation, l'organisateur doit fournir à la fédération un budget prévisionnel en même temps que son programme Après la manifestation, l'organisateur doit fournir à la fédération un tableau comptable accompagné des pièces justificatives
<b>TARIFS</b>	Calculé par l'organisateur en accord avec la fédération <u>2 tarifs</u> : 1 pour le participant financier, 1 pour le participant non financier et l'accompagnateur
<b>DÉROULEMENT TYPE DU PROGRAMME</b>	Cadre type pour information : Arrivée jeudi après-midi : ouverture du festival par la troupe locale Vendredi matin et samedi matin : prises de marques des troupes Vendredi après-midi, vendredi soir après dîner, samedi après-midi et éventuellement dimanche matin : représentations Samedi soir : repas de clôture Éventuellement, visite ou excursion d'une demi-journée
<b>OBLIGATIONS DÉCLARATIVES</b>	Les troupes de théâtre doivent être à jour des droits d'auteur et autorisations (SACD ...)